



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DÉPARTEMENTAL DE GOLF PITCH & PUTT 2025

REGLEMENT PARTICULIER DEL'ÉPREUVE

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les joueurs doivent:

- Être licenciés FFG de l'année en cours dans le département des **Pyrénées Atlantiques**,
 - Avoir enregistré dans leur club de licence et avoir répondu négativement à tous les points du questionnaire de santé disponible sur l'espace santé. » Myffgolf »
- S'inscrire à l'un des tours qui se dérouleront à:

IDRON le dimanche 9 mars 2025 (05 59 27 70 94) à SALIES DE BEARN le samedi 29 avril 2025 (05 59 38 37 59)

CHIBERTA l'Impératrice le dimanche 30 avril 2025 (05 59 52 5110)

FINALE : Samedi 17 mai 2025 au golf de CHIBERTA à L'Impératrice

Seront automatiquement qualifiés pour la finale du championnat départemental les 8 meilleurs scores bruts (dont obligatoirement et à minima celui de la meilleure féminine et celui du meilleur U16) de chacune des épreuves de qualification.

Le Comité départemental, après cette qualification automatique, complétera le nombre de qualifiés pour la finale (soit 27 joueurs au total) en se basant sur les résultats bruts des épreuves de qualification.

Distance de jeu:

Le parcours total (18 trous) doit mesurer moins de 1200 mètres et aucun trou ne doit dépasser 90 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun à toutes les catégories de joueurs (sexe et catégorie d'âge).

Epreuve non fumeur

Cadets:

Pendant tout le déroulement de ce championnat les cadets ne sont pas autorisés.

FORME DE JEU

Stroke play brut sur 2 fois 9 trous (départs en Shotgun).

Play off en mort subite en cas d'égalité pour le titre. Départage sur les 9, puis 6, puis 3 derniers trous, puis 9^{ème}, 8^{ème} etc.... en remontant pour les autres places.

ENGAGEMENT

L'engagement doit se prendre directement auprès du Golf recevant l'épreuve. Le champ est fixé à 54 joueurs pour chaque épreuve. Les joueurs seront retenus suivant l'ordre d'arrivée de leur inscription. Les joueurs non retenus à une épreuve seront prioritaires pour l'épreuve suivante. Pour les qualifications, les greens fees sont de 8 € pour les membres du club recevant (y compris U16 et moins) et 25 € pour les joueurs extérieurs.

Pour la finale, les droits d'inscription seront de 30 € par joueur (green fee et cocktail compris).

PRIX

Remise des prix après le repas. Souvenirs offerts par le Comité Départemental au premier(e) de chaque catégorie de l'épreuve.

COMITE DEL'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est assuré par le Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques.